

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1305 - 12 mai 1988 - 3 F

D 1305 COLOMBIE: PANORAMA DE LA GUÉRILLA

Le phénomène de la guérilla est, en Colombie, le plus ancien et le plus constant de toute l'Amérique latine contemporaine. Cela tient au fait de la bipolarisation politique permanente du pays entre les libéraux et les conservateurs. La tentative récente d'intégration des forces politiques de gauche dans la vie nationale (cf. DIAL D 947, 974 et 1064) s'est heurtée aux dramatiques événements du palais de justice de Bogotá en 1985 (cf. DIAL 1072 et 1094). Cette intégration est actuellement sérieusement compromise par l'élimination physique systématique des membres de l'Union patriotique, relais politique institutionnel d'un certain nombre de forces de gauche. Pour faire le point sur la situation de ces forces politiques, nous extrayons du rapport d'*Amnesty International* du 20 avril 1988 sur "Colombie, droits de l'homme question d'urgence", le passage concernant les guérillas (avec l'aimable autorisation d'A.I.).

Note DIAL

Au cours des vingt dernières années, plusieurs mouvements de guérilla rurale ou urbaine sont apparus en Colombie.

Des fronts de guérilla ont commencé à se former au milieu des années 60, dans des régions reculées et inaccessibles où des groupes armés liés au Parti communiste avaient cherché refuge durant la période dite de *La Violencia*. *La Violencia* fut une guerre civile larvée, entre partisans des partis libéraux et conservateurs, qui, selon diverses estimations, a fait dans les 200.000 victimes entre 1948 et 1957.

Ces groupes armés ont formé le noyau du principal mouvement d'opposition armée de ces vingt dernières années, qui a pris le nom de Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en 1966. Les FARC représenteraient aujourd'hui environ 80% de la guérilla en Colombie. D'autres mouvements de guérilla de gauche opèrent en Colombie depuis la fin des années 60 et le début des années 70, notamment le M-19, l'ELN, l'EPL, ADO, *Patria Libre*, le Front Ricardo Franco, et l'organisation indienne *Quintín Lame*.

Depuis plusieurs années, Amnesty International reçoit des informations qui, régulièrement, font état de violations commises par plusieurs de ces groupes de guérilla: enlèvements, tortures et exécutions de prisonniers. Amnesty International (comme elle s'est efforcée du reste, de le faire clairement comprendre au gouvernement colombien et à l'opinion publique en général) condamne par principe la torture et les exécutions de prisonniers, qu'elles soient le fait d'agents de l'Etat ou d'organisations d'opposition.

Amnesty International considère qu'il incombe au gouvernement colombien, en vertu du droit national et international, de prévenir et de punir les crimes de violence, qu'ils soient de nature politique ou autre; mais il doit le faire dans le respect des normes internationales en matière de protection des droits de l'homme. Le mandat d'Amnesty International se fonde sur les droits de l'homme tels qu'ils ont été proclamés par la communauté internationale, c'est-à-dire par l'ONU et d'autres organisa-

tions internationales. Ces principes internationaux définissent les obligations des gouvernements envers les individus, dont ils doivent protéger les droits.

Le principal rôle d'Amnesty International est de veiller à ce que les gouvernements respectent ces engagements. Lorsque les gouvernements restreignent les droits de l'homme défendus par Amnesty International, l'organisation les invite instamment à prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer ces droits.

Lorsque ce sont des groupes d'opposition qui violent les droits de l'homme, Amnesty International considère qu'il est du ressort des gouvernements de déterminer les responsabilités criminelles et de traduire les coupables en justice. L'exercice d'une telle autorité doit être conforme à leurs engagements envers le droit international.

Les victimes des mouvements de guérilla sont non seulement des militaires et des policiers, mais aussi des civils soupçonnés d'informer les forces armées, des délinquants, des membres de groupes rivaux; ainsi que des paysans et des dirigeants de collectivités qui refusent d'accepter l'autorité des guérilleros dans les zones qu'ils prétendent contrôler.

En 1985, les communautés indiennes du département du Cauca ont accusé les FARC d'avoir assassiné plusieurs de leurs chefs ainsi que des dirigeants régionaux. D'autres chefs indiens ont été tués par la police ou par l'armée. On a également accusé les FARC et le Front Ricardo Franco d'exécuter leurs propres membres, lorsqu'ils tentent de quitter l'organisation ou qu'ils sont considérés comme des traîtres. Les victimes sont souvent fusillées par des pelotons d'exécution, après avoir été condamnés par des "conseils de guerre".

En 1985, le Chef du Front Ricardo Franco a publiquement reconnu que son organisation avait exécuté - sous prétexte que ces personnes s'étaient "infiltrées" - 154 hommes, femmes et jeunes gens dont les corps avaient été découverts dans des charniers à Tacueyo et Corinto, dans le département du Cauca. Beaucoup de victimes avaient subi des tortures. La même année, l'ELN a publiquement revendiqué la responsabilité de l'"exécution" d'un de ses fondateurs, Ricardo Lara Parada, lequel avait créé un mouvement politique légal après avoir été amnistié en 1982.

Les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir en Colombie ont eu recours à l'état de siège et à une législation répressive non seulement pour lutter contre la guérilla mais aussi pour étouffer les mouvements de protestation populaire. L'état de siège, qui est presque toujours resté en vigueur au cours des trente dernières années, a donné à l'armée de nombreux pouvoirs, notamment celui de détenir, interroger et juger les civils accusés de crimes politiques. Il lui a aussi permis de se substituer aux autorités civiles dans les régions où des opérations anti-insurrectionnelles étaient en cours.

(Mais en mars 1987, la Cour suprême de justice a déclaré inconstitutionnelle la loi promulguée dans le cadre de l'état de siège, qui subordonnait les instances civiles aux juridictions militaires; et les affaires en cours ont été transmises aux tribunaux civils.)

Cette confiance accordée aux méthodes répressives s'est affirmée de la manière la plus claire pendant la présidence du libéral Julio César Turbay Ayala (1978-1982). Un mois après son entrée en fonction, il a imposé une "loi de sécurité", en vertu de laquelle non seulement les groupes d'opposition armée, mais aussi des mouvements sociaux pacifiques, comme les syndicats et les organisations paysannes, ont été déclarés interdits. Il s'en est suivi une importante vague d'arrestations, tortures, "disparitions" et assassinats politiques, perpétrés par les forces gouvernementales, ainsi que des procès iniques devant les tribunaux militaires.

En 1982, Belisario Betancur, du parti conservateur, a été élu président. Juste après ces élections, mais deux mois avant la passation des pouvoirs, Turbay, le président sortant, levait l'état de siège, abrogeant par là-même la loi de sécurité. Le président Betancur a tenté de mettre fin à la guérilla en lançant une "politique d'apaisement", dont le premier acte a été une amnistie générale en faveur des insurgés,

décrétée en novembre 1982. Des négociations avec les groupes de guérilla ont abouti en 1984 à des accords de cessez-le-feu avec toutes les principales organisations armées, sauf une; et celles-ci ont été autorisées à participer à la vie politique électorale sans être tenues pour autant de rendre les armes. Cette trêve a été assurément un soulagement pour les populations harcelées aussi bien par les actions de la guérilla que par les opérations anti-insurrectionnelles de l'armée; mais elle n'a pas duré.

En effet, il subsistait de fortes résistances à une solution politique au sein des forces armées et dans certains secteurs du pays. Résistances que la persistance d'activités de guérilla et les violations du cessez-le-feu par les deux parties ont renforcées et exacerbées. Ce qui fait que si, durant la présidence de Belisario Betancur, très peu de suspects politiques ont été arrêtés par l'armée et déférés à la justice - tandis que l'on enregistrait, d'autre part, moins de cas de torture et une diminution du nombre de prisonniers d'opinion - en revanche, on a assisté à une multiplication spectaculaire des "disparitions" et des assassinats politiques attribués aux fantomatiques "escadrons de la mort".

En mars 1984, à la suite de plusieurs attaques importantes menées par la guérilla, l'état de siège a été rétabli dans les départements de Caquetá, Huila, Cauca et Meta, puis, en mai, dans l'ensemble du pays. En juin 1985, l'organisation de guérilla M-19, affirmant que le gouvernement ne se conformait pas aux termes des accords de cessez-le-feu, a retiré son soutien à la politique d'apaisement et a repris ses activités armées, avec d'autres groupes moins importants.

Quant aux FARC, qui adhéraient toujours, formellement, à la politique d'apaisement, on continuait de signaler des accrochages sporadiques entre ses membres et l'armée. En 1985, cependant, elles ont fondé avec le Parti communiste (légal) un nouveau parti: la coalition de gauche appelée Union Patriotique (UP). L'UP a participé aux élections présidentielles et législatives de 1986, en présentant des candidats à tous les niveaux. Elle a réuni 3,7% des suffrages aux élections présidentielles et remporté 14 sièges au Parlement - c'est la meilleure performance réalisée par un troisième parti aux cours des dernières années. Le succès de l'U.P. a aussitôt fait de ses dirigeants des "hommes à abattre", surtout dans les régions où le nouveau parti devrait obtenir de bons résultats aux élections municipales de mars 1988.

Aux élections présidentielles de 1986, l'électorat s'est de nouveau retourné en faveur des libéraux. Leur candidat, Virgilio Barco, a accédé officiellement à la présidence le 7 août 1986. Quoiqu'il ait promis de poursuivre la politique d'apaisement pour mettre fin à vingt ans de guérilla et de violence, il a supprimé les commissions présidentielles qui avaient négocié les accords de cessez-le-feu et qui surveillaient leur application, en les remplaçant par un conseiller attaché à la présidence.

D'autre part, si les pourparlers avec les FARC continuent, le gouvernement a par contre refusé de rouvrir les négociations avec les autres groupes. Dernièrement, en octobre 1987, les principales organisations de guérilla, dont les FARC, le M-19, l'ELN, l'ELP et *Quintín Lame* ont annoncé la formation du Comité Simón Bolívar de coordination et d'unification de la guérilla, et présenté une proposition conjointe au gouvernement pour la reprise des pourparlers.

(Diffusion DIAL)

Abonnement annuel: France 330 F - Etranger 390 F - Avion 460 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441